

## **Procédure pré- inscription**

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire particulière, nous vous proposons une préinscription pour vos enfants.

En effet, nous n'avons pas encore de visibilité en ce qui concerne les mesures à prendre au mois de septembre. Or, nous voudrions anticiper, pour faciliter la reprise, tant sur l'organisation des groupes, que sur la gestion des nouveaux adhérents.

Il est fort probable que nous ne puissions pas faire de permanences à la rentrée.

**Voici la procédure à suivre pour la préinscription, merci de rendre les dossiers complets.**

- *Imprimer la fiche pilote et la remplir, pour la retourner au club*
- *Imprimer la dernière page du règlement intérieur et la signer*
- *Donner 1 enveloppe timbrée avec le nom et l'adresse du pilote*
- *1 chèque du montant de l'adhésion*
- *1 chèque de 40 euros pour la tombola, daté d'avril 2021*

**En ce qui concerne les paiements, ordre BMX VDG**

- La tombola ne sera encaissée qu'en mai 2021, comme chaque année
- L'adhésion, chèque a dater de septembre, possibilité de paiement en plusieurs fois ; pour ceux qui paient en chèques vacances, coupon sport ou autre, merci de faire un chèque de l'adhésion avec un post-it, signalant « en attente de.... », à réception de vos chèques, nous vous rendrons le chèque de l'adhésion non encaissé.

Le retour des dossiers se fait par courrier ou bien déposé directement dans la boîte aux lettres de Patricia Beraud, 3 impasse du pensionnat, 42740 St Paul en Jarez

0670301740

[denanpat@hotmail.fr](mailto:denanpat@hotmail.fr)

Attention cette procédure n'est valable que jusqu'au 6 juillet inclus, merci de faciliter le travail des membres du bureau, et de répondre favorablement à cette demande de préinscription.

Cette procédure concerne uniquement l'adhésion au club, nous reviendrons vers vous pour la licence, mais celle-ci reste en dématérialisée...

Sportivement

Le Bureau